



# TOUTES LES RAISONS D'ÊTRE EN GRÈVE LE 27 MARS



## WOERTH : le Ministre de tous les dangers !

La future DGFP va bientôt voir le jour dans la confusion la plus complète. Le ministre Woerth tente par un plan d'accompagnement social aux effets plus que limités d'endormir les agents de la DGI et de la DGCP.

### UN MINISTRE À DOUBLE FACE

Côté pile : la fusion ne serait qu'une énième réorganisation administrative, les agents en ont l'habitude, comme les suppressions d'emplois. On leur donne un peu d'argent (mais pas trop) et on les rassure sur leurs garanties collectives (sur la période transitoire), on leur explique qu'il faut être pragmatiques et que tout ira bien parce que c'est une bonne réforme voulue par le président Sarkozy (lui-même !).

Côté face : le même ministre refuse toute revalorisation significative du point d'indice. Ce même ministre travaille sur la casse du statut des fonctionnaires en voulant les mettre dehors, si après la suppression de leur emploi ils n'arrivent pas à se recaser. Il travaille aussi à augmenter les postes à profil et la rémunération au mérite. Il veut aussi faire appel aux agences d'intérim pour remplacer les fonctionnaires.

### COTE FACE : SANS LUTTER, TOUT A PERDRE

Tout dans son projet de loi relatif à la mobilité des fonctionnaires est porteur de graves attaques. Les agents de la future DGFP sont particulièrement concernés par le dispositif de réorientation professionnelle. En effet, au rythme affiché de 3000 suppressions d'emplois par an, calculées sur les gains de productivité et la méthode de l'efficacité ce seront 30000 agents en moins dans 10 ans !

La proposition du ministre consiste à faire signer à chaque agent qui serait alors en situation de ne plus avoir d'emploi une convention de réorientation professionnelle, une sorte de contrat individuel passé avec l'employeur pour soi-disant se reconverter dans son service, ou dans une autre administration, voire dans le privé ou créer sa propre entreprise !

L'agent devrait aussi pendant cette période, qui peut être d'ailleurs antérieure à la suppression de son emploi, travailler sur d'autres tâches soit dans son administration, soit ailleurs !

L'administration peut mettre fin à cette période de « réorientation », en particulier dans le cas où l'agent aurait refusé

trois postes qu'on lui proposerait. Evidemment rien n'est dit sur la localisation géographique de ces postes ! Et si l'agent n'accepte pas, il serait placé en disponibilité d'office, ou admis le cas échéant à la retraite !

Dans ce projet de loi, figure aussi la possibilité pour l'administration de recruter des agents à temps partiel qui peut-être cumulable. On peut imaginer, un agent C travaillant à 50% à la DGFP et 30% au ministère de l'agriculture ! Cela doit être la traduction du « travailler plus, pour gagner plus ». L'argumentation est grandiose : comme les agents ont le droit de choisir le temps partiel, il est normal que le patron ait le même droit !

Pour justifier le recours à l'intérim, ce même gouvernement justifie que les intérimaires ont plus de droits que les vacataires ! Mais en fait ce qu'ils veulent, c'est avoir de la main-d'œuvre qui par son statut d'intérimaire n'a aucun droit dans l'administration, dont le salaire est négocié avec l'agence d'intérim. Ils espèrent ainsi faire baisser le coût des salaires dans la Fonction publique. Lorsque l'on connaît les méthodes du privé sur la gestion flexible de l'emploi, chacun imagine sans peine ce que cela peut donner.

Ces mesures sont au coeur de la Révision générale des politiques publiques qui conduit à un affaiblissement du rôle du service public à la française, qui rogne les garanties des fonctionnaires. La fusion DGI-DGCP en est l'illustration pour nos deux administrations.

### COTE PILE : SANS LUTTER, RIEN A GAGNER

Les agents de la DGI et de la DGCP ne sont pas dupes, ils savent ce que veulent dire les réformes successives. Alors les propos du ministre sur la fusion ne peuvent rassurer car les agents de la future DGFP ne vivent pas dans un monde clos. Ils ont le regard ouvert vers l'extérieur et voient les attaques qu'ils vont subir, qui toucheront leur vie quotidienne au travail. Ils subissent tous les jours un mode de pilotage qui ne cherche qu'à réduire les coûts par une augmentation de la productivité qui dégrade les missions et augmente la souffrance au travail.

La preuve en est de l'absence de visibilité avec laquelle cette nouvelle direction se met en place. Dans les directions l'inquiétude est grande sur les restructurations à venir : évolution

du réseau ( spécialisation et regroupement des trésoreries spécialisées collectivités locales), accélération de la réforme CDI-CDIF, mise en place des SIP, des directions uniques et des pôles de recouvrement complexe, marginalisation de certaines missions (domaine, contrôle fiscal, informatique).

Voilà la réalité du contenu de cette réforme : comme d'habitude, de la politique et du théorique, bien loin de la réalité des cadres et des agents des administrations.

### **URGENCE : SE MOBILISER POUR LUTTER ENSEMBLE**

Il faut agir pour obtenir de réelles négociations et des garanties concrètes pour l'avenir des personnels.

- ▶ Non, les agents de la DGI et de la DGCP ne se laisseront pas écraser par les réformes !
- ▶ Non, les agents de la DGI et de la DGCP n'accepteront pas de nouvelles suppressions d'emplois !
- ▶ Non, les agents de la DGI et de la DGCP ne laisseront pas la pression des statistiques et autres indicateurs leur empoisonner en permanence la vie et dégrader leurs conditions de travail !
- ▶ Non, les agents de la DGI et de la DGCP ne perdront pas leurs garanties collectives pour devenir des mouchoirs jetables de l'administration !

**Alors, oui, il faut être tous en grève dès le 27 mars pour montrer à ce ministre que les personnels ne se laisseront pas faire.**

**Alors, oui, il faut d'ores et déjà envisager des actions plus dures pour l'avenir, à quelques semaines de la campagne médiatique qui entourera la période de campagne de l'impôt sur le revenu.**

**Dès le 27 mars, en étant en grève, en se rassemblant dans l'unité la plus large les agents de la DGI et de la DGCP exigeront l'ouverture de réelles négociations pour :**

- ▶ l'arrêt des suppressions d'emplois ;
- ▶ la garantie de l'avenir de nos missions et du service public ;
- ▶ la défense de leurs statuts et de leurs garanties collectives ;
- ▶ l'amélioration des conditions de travail dans les services ;
- ▶ la reconnaissance de leurs qualifications.

# **LE 27 MARS, TOUS EN GREVE**

## **TOUTES LES RAISONS D'ÊTRE EN GRÈVE**

**10 expressions de la CGT sont en ligne sur les sites des syndicats (rubrique *fusion DGI-DGCP*) : régime indemnitaire, qualifications, SIP, conditions de travail, directions uniques, domaine, informatique, avenir des réseaux, garanties des agents, non-titulaires.**

**Le SNADGI-CGT et le SNT-CGT appellent les personnels à :**

- ▶ **Se rassembler dans l'unité la plus large ;**
- ▶ **S'inscrire dans toutes les initiatives prises au niveau de la Fonction publique ;**
- ▶ **Être massivement en grève le 27 mars prochain.**